

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL / MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appliquer des techniques conformes au référentiel en vigueur / Adopter une conduite et un comportement appropriés face aux risques de l'entreprise ou de l'établissement / Démonstration par le SST que les compétences pour la réalisation des conduites à tenir sont toujours acquises

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Toute personne en possession d'un certificat SST

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour - 7h

DATES

Nous contacter

PRIX

Nous consulter

Des prises en charges sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires

FINANCEMENTS

Entreprise / Pôle emploi / OPCO

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expérience sur les actions de secourisme et le travail de prévention mené par les participants

Actualisation de la formation SST

Conformément :

- Aux modifications du programme dans le référentiel national, survenues dans les deux années qui précèdent
- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement

Révision des conduites à tenir et des techniques à mettre en œuvre

- Épreuves de certification sur cas concret (situation d'accident) :

1 - Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement

2 - Sur la même situation, le candidat répondra à des questions simples confirmant ses compétences en matière de prévention

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Après les 2 épreuves certificatives conformes au document de référence INRS et contrôle de l'acquisition des 6 compétences figurant sur la grille de certification MAC, délivrance de la carte SST et de l'attestation de fin de formation.

Le certificat de SST est valable 24 mois, avant l'échéance le SST doit suivre une nouvelle session MAC pour prolonger sa validité de 24 mois

PRÉREQUIS

Être en possession d'une carte SST

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

NC

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Le formateur référent du dispositif est le garant technique de la formation et la gère au quotidien. Il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Les formateurs techniques sont experts dans leur domaine d'intervention, ils possèdent tous une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

MÉTHODES

- Les stagiaires seront mis en situation réelle permettant de mieux assimiler la conduite à tenir et les gestes

Matériel de simulation : mannequins, défibrillateur...

Vidéoprojecteur, diaporama, supports INRS

Méthode participative et démonstrative

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53

Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 – SCIC SARL à capital variable – APE : 8559 A